



Paris, le 15 mars 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Coronavirus : fermeture préventive des établissements thermaux

Après les annonces du Président de la République jeudi 12 mars dernier, la direction générale de la Santé a notifié aux Agences régionales de santé (ARS) samedi 14 mars une recommandation de fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'ensemble des établissements thermaux de France.

Les établissements thermaux ont pour priorité de **protéger la santé de leurs patients**, dont une partie sont des curistes vulnérables au coronavirus (âge, maladies chroniques et pathologies particulières associées), ainsi que de leurs collaborateurs et de leurs proches. Plus que jamais **acteurs de la santé publique**, les exploitants thermaux souhaitent que ces fermetures contribuent de façon responsable et solidaire à la **réduction de la propagation de l'épidémie**. Elles sont donc aujourd'hui nécessaires.

Le Conseil National des Établissements thermaux (CNETH), représentation professionnelle de tous les établissements thermaux français, est mobilisé aux côtés des élus locaux, des ministères de l'Économie et du Travail pour accompagner et défendre les intérêts de ses entreprises adhérentes, de leurs salariés, et de leurs partenaires. Chaque établissement thermal continuera à apporter, en coordination avec l'Assurance maladie, les informations pratiques utiles aux curistes actuellement accueillis ou réservataires.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Établissements Thermaux) regroupe la totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'État et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

#### Contact presse

#### Service Compris

Bertrand de Tilleul - [bdetilleul@service-compris.com](mailto:bdetilleul@service-compris.com) - +33 (0)6 10 34 60 46